

- La coopération entre organismes devrait être renforcée de manière à consolider le succès des cinq dernières années et les meilleures pratiques de gestion de la frontière devraient être appliquées dans la mesure du possible tout au long de la frontière. Il s'agit notamment du système de traitement avant l'arrivée (Prearrival Processing System) et du programme d'autocotisation des douanes (Customs Self-Assessment Program) des cargaisons, des cartes d'identité des passagers de NEXUS, du programme de services d'inspection de remplacements (PSIR/Remote Ports Program) pour les bureaux sans personnel, et de l'équipe intégrée de la police des frontières (Integrated Border Enforcement Team) - IBET.
- Les deux gouvernements doivent entreprendre une évaluation détaillée de ce qui se fait à la frontière. Leur serait-il possible de rationaliser, d'harmoniser ou de regrouper des lois, des règlements ou des politiques? De mettre en place de nouvelles dispositions non pas à la frontière intérieure mais plutôt à la frontière extérieure afin de réduire les « doubles vérifications »? Les gouvernements doivent déterminer s'il est possible de s'acquitter de ces fonctions autrement et de manière plus rentable.
- Les législateurs ont un rôle essentiel à jouer pour ce qui est de définir en quoi la frontière sert nos intérêts nationaux, tout en reconnaissant qu'il est beaucoup plus efficace pour les deux pays de travailler en collaboration sur un plan commun que de faire cavalier seul. Des propositions de loi visant à améliorer la gestion de la frontière et la sécurité de celle-ci, et l'allocation des ressources suffisantes aux programmes correspondants est une priorité.